



Département du  
**COMMUNE DE MARLY**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 juin 2026

**Date de convocation**

\*\*\*

05 JUIN 2026

**Date d'affichage**

\*\*\*

05 JUIN 2026

**Nombre de  
Conseillers**

\*\*\*\*\*

En exercice.....33

Présents.....24

Votants.....32

N° DEL-26-49

**Objet**

\*\*\*\*

**Attribution du  
marché 2026-01 -  
Requalification de  
la RD73 « rue Jean  
Jaurès » Tronçon 2  
à Marly**

L'an deux mille vingt-six, le onze juin à douze heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Monsieur le Maire, M. Jean-Noël VERFAILLIE.

**Étaient Présents :**

Jean-Noël VERFAILLIE, Maire - Serge MOREAU, Patrick LEMAIRE, Laurence MOREL, Jimmy LEGRAIN, Thomas JORIEUX, Edwige PAYE-BEN YASMINA, adjoints - Jean-Paul CLEMENT, Joël QUENTIN, Annie MACKE, Eric LANTOINE, Aurore FARENEAU-FOURNIER, Joël BOUTE, Frédéric BROUTIN, Nathalie KOSOLOSKY, Priscilla REMY, David CALONNE, Estelle BOUTE, Clément LEFEVRE, conseillers municipaux délégués - Jérôme LEMAN, Virginie MELKI-TETTINI, Karim BERBACHE, Elodie THIEME, Laurent JEANNAS, conseillers municipaux.

**Étaient absents excusés :**

Sabine SACLEUX, 1<sup>ère</sup> adjointe, avait donné procuration à Serge MOREAU, adjoint au Maire.  
Céline PLATEEL-THUIN, adjointe au Maire, avait donné procuration à Jean-Paul CLEMENT, conseiller délégué.  
Isabelle DUPONT, adjointe au Maire, avait donné procuration à Joël BOUTE, conseiller délégué.  
Jeanne-Marie BINOT, conseillère déléguée, avait donné procuration à Patrick LEMAIRE, adjoint au Maire.  
Frédérique VISTE, conseillère déléguée, avait donné procuration à Thomas JORIEUX, adjoint au Maire.  
Bruno LECLERCQ, conseiller délégué, avait donné procuration à Joël QUENTIN, conseiller délégué.  
Malika LERICHE, conseillère, avait donné procuration à Laurent JEANNAS, conseiller.  
Ludovic MORTAGNE, conseiller, avait donné procuration à Karim BERBACHE, conseiller.

**Était excusée sans procuration :**

Marie-Christine MINCHILLI, conseillère.

**Secrétaire de séance :** Eric LANTOINE

**COMMUNE DE MARLY (59)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 11 juin 2026**

**Vu** les articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande Publique ;

**Vu** la délibération n°26-05 portant délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire ;

**Considérant** la nécessité de délibérer pour autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux ;

**Requalification de la RD73 « Rue Jean Jaurès » à Marly**

Le présent marché concerne des travaux de requalification de la RD73 « Rue Jean Jaurès » à Marly. Il s'agit d'un marché de travaux passé à prix global et forfaitaire.

Le marché est décomposé en deux lots :

- Lot n°1 : Voirie et Réseaux Divers
- Lot n°2 : Espaces Verts et Mobiliers

Les lots 1 et 2 font l'objet d'un découpage en tranches, une tranche ferme et une tranche optionnelle qui traiteront des éléments suivants :

- Tranche ferme (TF) : Rue Jean Jaurès
- Tranche optionnelle (TO) : Parvis de l'église

Chaque lot fait l'objet d'un marché distinct.

Au vu du montant prévisionnel, le marché a été passé selon une procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande Publique.

La Ville de Marly est accompagnée pour la passation de ce marché par un assistant à maîtrise d'ouvrage : le groupement GEXPEO/KVDS qui a procédé à l'analyse des candidatures et des offres.

6 plis ont été reçus dans le délai imparti pour le lot 1 et 5 plis pour le lot 2. Une première analyse a permis de classer les offres et une phase de négociation a eu lieu avec les 3 candidats arrivés en tête de classement pour chaque lot conformément aux dispositions du Règlement de la consultation.

Au regard des offres finales transmises par les candidats, il a été déterminé que les offres jugées économiquement les plus avantageuses sont les suivantes :

- **LOT 1 : EIFFAGE ROUTE NORD EST**, située à Marly (59770) pour un montant de **2 736 792.20 € HT** pour la tranche ferme et **553 447.70 € HT** pour la tranche optionnelle soit au total **3 290 239.90 € HT** (soit **3 948 287.88€ TTC**).
- **LOT 2 : AVENIR JARDINS** située à Aniche (59580) pour un montant de **329 830.96 € HT** pour la tranche ferme et **172 064.25 € HT** pour la tranche optionnelle soit au total **501 895.21 € HT** (soit **602 274.25 € TTC**).

Le marché est passé pour une durée de 20 mois (période de préparation incluse).

**Il est proposé aux membres du conseil municipal :**

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son adjoint en cas d'empêchement, à signer le marché précité, les marchés complémentaires en cas de circonstances imprévues et tous documents à venir, dont les avenants avec les entreprises attributaires des deux lots,
- d'imputer les dépenses au compte correspondant dans la limite du budget voté.

le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Monsieur le Maire,  
Après en avoir délibéré,  
**A l'unanimité,**

**- ADOPTE la proposition.**

**Le secrétaire  
Eric LANTOINE**



**Le Maire  
Jean-Noël VERFAILLIE**



Transmis en sous-préfecture le 25/06/2026.....

Document exécutoire à compter du 25/06/2026..